

ASSEMBLEE GENERALE des délégués des Associations de Céciliennes de Fribourg et de la Broye

Samedi 7 juin 2008 à 8h45

Café du Cercle des Agriculteurs, Sorens

ORDRE DU JOUR

1. Accueil, contrôle des présences et nomination des scrutateurs
2. P.V. de l'assemblée du 2 juin 2007 à Fribourg (St Paul)
3. Rapport du président
4. Rapport des commissions et groupes de travail.
5. Présentation des comptes / Rapport des vérificateurs / adoption
6. Entrée dans le GACFB de l'Association d'Estavayer-le-Lac
7. Présentation du budget et adoption
8. Nomination des vérificateurs
Présentation d'un suppléant par l'Association St Maire
9. Nomination au comité (on attend un représentant de la Gruyère)
10. Modifications des statuts
11. Droits d'auteur et d'éditeur : SUISA
12. Fête de la Fédération en 2011
13. Initiative : Musique
14. Nos fêtes de Céciliennes et les médias
15. Divers

1. Accueil, contrôle des présences et nomination des scrutateurs

Salutations aux délégués et aux invités

Excusés : Marc Donzé, vicaire épiscopal, Christian Clément (FFC),
Simone Cotting et Arno Fasel (Caecilienverband), Bernard Maillard (CM GACFB)
Jean-Jacques Martin (CM GACFB), J.-D. Sciboz.

Appel des associations par Jean-Michel Monney. Toutes les associations sont représentées. Quelques personnes sont excusées.

Scrutateurs : M. l'abbé Zbinetf, Marlène Remy.

Proposition de l'O.J. : un point est ajouté : Pt 14, le poste " Divers" devenant le Pt 15
Nos fêtes des Céciliennes et les médias. Proposition acceptée à l'unanimité.

Merci au chœur de Sorens pour l'organisation logistique et pour son accueil.
Mot de Mme Romanens, syndic de Sorens, qui accueille les délégués et présente sa commune.

2. P.V. de l'assemblée du 2 juin 2007 à Fribourg (St Paul)

Approuvé par acclamation

3. Rapport du président

Le comité a tenu 5 séances durant l'année.

Traitement des thèmes suivants : Le site internet / La formation / la Fête FFC / Le fonctionnement SUIISA / Relations et projets communs avec la FFC / le Ménage courant.

Merci aux membres du Comité.

Rappel et mise en évidence du rôle des Céciliennes pour l'animation liturgique (et aussi profane souvent) dans les paroisses. Encouragements à poursuivre avec optimisme.

Rappel des séances d'information / formation par l'abbé Marc Donzé, qui continueront dès l'automne.

Les associations sont priées de proposer des dates pour cette formation.

4. Rapport des commissions et groupes de travail.

- A. Commission de Musique et Liturgie par Francis Volery
Rappel de la composition de cette commission. Annonce de l'arrivée d'Emmanuel Pittet en remplacement de Gonzague Monney qui poursuit sa formation musicale en Autriche.
Analyse et sélection d'une cinquantaine de messes en étant très attentifs aux qualités musicales. Analyse et sélection d'autres pièces. Les sélections seront mises sur le site.

La commission de musique va plancher prochainement sur notre rôle dans la future fête cantonale de la FFC (juin 2011).

Etude des contrats et des salaires entre chefs / chorales / paroisses.

- B. Commission Internet par Erwin Nussbaumer
Présentation de www.chant.ch, dans lequel il y a un onglet « Céciliennes » qui remplace l'ancien site www.ceciliennes.ch.

Il manque encore les fiches signalétiques des chœurs. La mise sur pied du site est un travail de longue haleine. Même si ce travail n'est pas encore terminé, on peut envoyer ces fiches ou les faire modifier info@ceciliennes.ch.

On peut utiliser l'agenda pour annoncer les manifestations. Il y aura également une rubrique « petites annonces ».

On espère que ce site sera prochainement très fonctionnel et qu'il remplacera avantageusement notre précédent site www.ceciliennes.ch.

5. Présentation des comptes / Rapport des vérificateurs / adoption

Hubert Carrel a repris la caisse ad interim, mais demande impérativement un caissier.

Il présente les comptes 2007 - 2008. Ceux-ci font apparaître des charges pour Fr. 3983.44 et des produits pour Fr. 3405.90 Déficit de Fr. 577.54. Au bilan (31.05.2008), une fortune de Fr. 902.46

L'année comptable sera dorénavant calquée sur l'année musicale.

Quelques explications sur les comptes:

Reste un montant de cotisations de 500.- et 600.- Fr. à encaisser. Reste un montant de 622.- et 200.- Fr. de factures à honorer.

Le déficit provient du fait que l'on a payé cette année des déplacements pour les deux années, soit 2006-2007 et 2007-2008.

Tableau comparatif des comptes des ces dernières années (2003 à 2008).

Vérificateurs de comptes : Marius Tena lit son rapport.

Approbation des comptes par main levée et acclamation.

- 6. Entrée dans le GACFB de l'Association d'Estavayer-le-Lac**
Parole donnée à Vincent Plancherel qui présente brièvement son association.
Adhésion au GACFB, accueillie par tous avec enthousiasme !
- 7. Présentation du budget et adoption**
Approuvé à l'unanimité par main levée.
- 8. Nomination des vérificateurs**
Présentation d'un suppléant
Marlène Catillaz se retire.
Jacqueline Rey et Marius Tena vérifieront encore les prochains comptes.
Marie-Noëlle Mooser, de l'Association St Maire, est nommée suppléante.
- 9. Nomination au comité**
On attend impatiemment un représentant de la Gruyère.
On cherche également un caissier.
Il n'y a rien de mentionné pour la durée des mandats dans les statuts.
- 10. Modifications des statuts**
Malgré le travail méticuleux que nous avons fait autour de ces statuts, divers points manquent, entre autres :
 - La durée des mandats et la rééligibilité : 4 ans, rééligible
 - L'année comptable : pas nécessaire de le mentionner
 - L'instauration de l'assemblée des présidents : pas nécessaire de l'institutionnaliser ;

Proposition : mentionner que cette assemblée peut être convoquée au besoin
Proposition de faire de même pour une éventuelle assemblée des directeur avec la commission Musique et Liturgie

L'état des membres du GACFB : mentionner que la liste des membres figure dans un document annexe

11. Droits d'auteur et d'éditeur : SUISA

Un document est distribué aux membres présents. Ce document a déjà été présenté à l'assemblée des présidents, mais il faut insister pour que ce document soit vraiment diffusé partout. Proposition et faite de l'envoyer également à chaque société.

Rappel du fait que les directeurs doivent remplir tous les deux ans (années paires) un formulaire qu'on peut trouver sur www.chant.ch > Céciliennes > Actualités, de même que le document « Tarif C » On peut également consulter www.suisa.ch/fr/.

Michel Waeber insiste sur le fait qu'il faut annoncer les programmes et remplir les déclarations pour que les auteurs / compositeurs soient rétribués, sinon l'argent à disposition est redistribué ailleurs.

Vérifier que les paroisses paient le forfait SUISA pour toutes les chorales. Quand un concert est organisé entre deux années, on peut aussi envoyer tout simplement le programme du concert. En cas de concert exceptionnel, prévoir dans le budget un montant à verser à SUISA .

12. Fête de la Fédération en 2011 (23-24-25-26 juin)

Comme annoncé en assemblée FFC au mois de février, elle devrait avoir lieu le weekend de la Fête-Dieu 2011.

Un groupe de chœurs de l'association de Romont étudie la faisabilité et rendra sa réponse vers le 10 juin. Ce groupe envisage de faire une fête sur plusieurs sites autour de Romont. Il attend des propositions pour cette fête, qui sera organisée selon un concept tout à fait nouveau.

Diverses propositions sont faites à brûle pourpoint :

- une réunion de directeurs pour lancer des idées
- grand rassemblement de tous sous cantine ou patinoire...
- navettes entre les différents sites
- les chorales seraient libres de s'inscrire ou non ; les chanteurs pourraient aussi s'inscrire individuellement dans des ateliers

Les divers organes de la Fédération sont invités à faire des propositions. Il faudrait que dès cet automne on puisse tirer les grandes lignes de cette fête. Certaines associations ont déjà agendé leur fête en 2011, comme St Protais (weekend de l'Ascension) par exemple

13. Initiative « Jeunesse + Musique »

Le président présente le sujet et encourage les associations et les chœurs à faire signer l'initiative. Des feuilles sont distribuées.

14. Nos fêtes de Céciliennes et les médias

Nos fêtes de Céciliennes ont très peu d'échos dans LA LIBERTÉ : ce journal trouve qu'il y a trop de fêtes !

Les Fêtes des Musiques (fanfares) ont beaucoup plus d'impact médiatique !

Il faudrait :

- insister auprès de journalistes ou du rédacteur en chef
- faire des conférences de presse
- préparer des dossiers de presse
- ... (trouver encore d'autres idées)

Pour la fête de la FFC, il faudrait avoir un professionnel de la presse en contact avec le comité d'organisation

15. Divers

Marlène Remy :

- dans l'association de Romont, on refait les statuts ; est-ce que ceux-ci doivent avoir l'aval des autorités religieuses ?

Réponse : oui, du vicariat épiscopal

- proposition de faire pour chaque chanteur un « carnet de musique » où noter les années de chant, les cours de formation...

Hubert Carrel :

- qui se propose pour accueillir la prochaine assemblée (6 juin 2009) ?
Ursy s'annonce. Acclamation !

Mme ? (de la Gruyère) :

- suggestion de l'abbé Glasson : au lieu de chercher péniblement des membres, demandez aux gens d'imaginer ce que serait une paroisse sans chorale ?

Hubert Carrel signale les cours de formation proposés par la commission de musique de de la FFC

Prestation du Chœur Mixte de Sorens, puis apéritif offert par la paroisse

Sorens, le 7 juin 2008 Jean-Michel Monney Annexe :

Message d'accompagnement à l'O.J. du 7 juin 2008

La convocation vous est également envoyée par internet, de même que le PV et le présent message.
Pt. 5 de l'O.J.

Suite, l'an passé, à la démission de Jean-Marc Monney comme caissier, nous manquons encore d'un caissier. Y aurait-il un caissier d'association qui assumerait cette tâche peu conséquente, soit environ 30 opérations par année : encaissement des cotisations et éventuels rappels, paiement des indemnités, paiement de quelques autres factures ?

Selon la décision de l'assemblée 2007, je vous présenterai les comptes 2006-2007. Les statuts ne déterminant pas le genre d'année comptable, le comité a décidé qu'elle porterait d'une assemblée à la suivante, soit de juin à fin mai de l'année suivante.

Pt. 4 de l'O.J.

Francis Volery vous présentera le rapport de la commission de musique. Erwin Nussbaumer vous apportera de éclaircissements sur le groupe Internet et les sites <http://www.ceciliennes.ch> ainsi que www.chant.ch. Pour ma part, je vous dirai quelques mots sur le groupe de travail : Formation

Pt 9 de l'O.J.

Nous attendons encore un représentant de la Gruyère au comité. Je rappelle qu'il y a 5 à 6 séances de comité par année + la présence à l'assemblée.

Pt 10 de l'O.J.

Nos statuts restent muets sur certains points qui mériteraient d'être éclaircis, soit notamment la durée du mandat d'un membre du comité (3 ans ou 4 ans). et, comme dit précédemment, la détermination de l'année comptable et peut-être d'autres objets que vous aurez remarqués. L'assemblée se déterminera sur les éventuels ajouts à préparer pour l'assemblée 2009.

Pt 11 de l'O.J.

Des explications ont déjà été données lors de la rencontre des présidents le 26 janvier et de l'assemblée de la FFC en février. Nous avons estimé que le point était suffisamment important pour que nous y revenions quelques minutes.

Pt 12 de l'O.J.

Fête de la FFC qui aura lieu durant le week-end de la Fête-Dieu 2011. Or, certaines associations ont déjà fixé leur fête des Céciliennes cette année-là, impliquant ainsi un surplus de travail, de chants à apprendre et autres. Une discussion s'ouvrira sur la manière la meilleure de tout concilier. Les délégués auront aussi la parole pour exprimer leurs souhaits au sujet du programmes de cette fête. Les chœurs de l'Association de Romont, organisateurs potentiels auront aussi la parole afin de nous présenter leurs premiers projets.

Pt 13 de l'O.J.

Vous savez qu'une initiative est lancée afin de demander la présence dans la Constitution fédérale sur l'éducation musicale. Vous aurez l'occasion de vous mettre au courant de cette initiative.

Merci encore à toutes et tous pour votre participation.